

Navire pionnier de la G.R.C. restauré

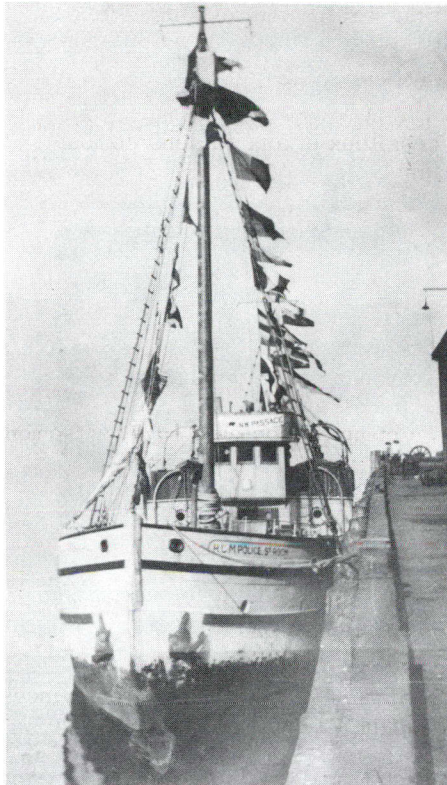
M. Judd Buchanan, ministre des Affaires indiennes et du Nord, a annoncé que le *St. Roch*, un patrouilleur de la Gendarmerie royale du Canada dont la restauration est maintenant terminée, sera officiellement inauguré à Vancouver, le 16 octobre, en tant que nouveau lieu historique national.

Restauré par Parcs Canada, le *St. Roch* est identique à ce qu'il était en 1944, alors qu'il entreprit la traversée du passage du Nord-Ouest, se rendant d'Halifax à Vancouver. Les renseignements fournis par cinq membres du voyage de 1944 ont grandement aidé l'équipe chargée des travaux de restauration. Ces marins sont: MM. Pat Hunt, Winnipeg (Manitoba); Stan McKenzie, Yarmouth (Nouvelle-Écosse); Lloyd Russill, Encinitas (Californie); Bill Cashin, Carmacks (Territoire du Yukon) et M. Jim Diplock, St. Catharines (Ontario).

Construit en 1928, le *St. Roch* a établi un nombre impressionnant d'exploits au cours de ses 26 années de navigation. Il fut le premier navire à se rendre du Pacifique à l'Atlantique par le passage du Nord-Ouest (1940-42), le premier à franchir ce fameux passage en une seule saison, le pre-



Deux anciens membres d'équipage du *St. Roch* (de gauche à droite): Stan McKenzie et Pat Hunt visitant le *St. Roch* pendant sa restauration en février 1973; leurs renseignements et leurs conseils ont été fort appréciés de l'équipe des travailleurs.



Le *St. Roch* au port de Vancouver après sa traversée du passage du Nord-Ouest en 1944.

mier à en emprunter la voie la plus septentrionale, le premier à la franchir dans les deux sens (1944) et le premier à circumnaviguer l'Amérique du Nord.

À la fin de sa carrière, le *St. Roch* fut acheté par la ville de Vancouver qui en fit une exposition permanente dans son musée maritime. Le *St. Roch* fut reconnu d'intérêt historique national en 1962. Les travaux de restauration ont été effectués par Parcs Canada au cours des quatre dernières années.

Une plaque commémorative sera dévoilée lors de la cérémonie d'inauguration.

Enquête sur le prix des vêtements

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a annoncé que le ministère a entrepris à l'échelle nationale une étude des répercussions, sur les prix à la consommation, de la suppression en juillet dernier de la taxe de vente fédérale sur les vêtements et chaussures.

Il a fait observer que le premier ministre Trudeau et le ministre des Finances, M. Turner, avaient déclaré

plus tôt qu'ils souhaitaient que les fabricants, les importateurs et les détaillants fassent bénéficier les consommateurs de la réduction due à la détaxe sur le prix de détail des vêtements et chaussures plutôt que d'en profiter pour augmenter leurs profits.

Certains articles de journaux laissent entendre que les prix de détail n'ont pas encore été touchés par la détaxe. Au fur et à mesure que les détaillants écouleront les stocks taxés déjà en magasin ou entreposés, la suppression de la taxe deviendra de plus en plus apparente. "Déjà, a déclaré M. Ouellet, bon nombre de détaillants ont informé le ministère qu'ils comptaient réduire immédiatement leurs prix de vente en fonction de la suppression de la taxe." M. Ouellet propose donc aux consommateurs de bien comparer les prix dans différents magasins.

Présentement, une enquête sur place se poursuit qui vise surtout les agglomérations mais touche également certains centres de moindre importance. L'enquête doit se terminer à la mi-novembre. En outre, il se fera une analyse de l'orientation des prix des produits qui influent sur les éléments "vêtements et chaussures" de l'Indice des prix à la consommation, de l'Indice des prix de gros et de l'Indice des prix de vente dans l'industrie.

"Lorsque l'analyse des renseignements recueillis sera terminée à la fin de décembre, un rapport fondé sur les constatations de l'étude sera remis au ministre des Finances," a déclaré M. Ouellet.

L'ultra-sons dans l'industrie du boeuf

M. Warren Kitts, chef du département des Sciences vétérinaires de l'Université de Colombie-Britannique, termine actuellement une étude portant sur les résultats d'un certain nombre de croisements effectués entre des bovins de races étrangères et le traditionnel *Hereford*.

Il étudie également l'efficacité de l'équipement aux ultra-sons dans l'établissement des catégories de viandes avant l'abattage, afin de déterminer avec plus d'exactitude le stade de développement atteint par l'animal avant a mise en marché.

Cette utilisation des ultra-sons s'avère très efficace et pourrait un jour être appliquée couramment dans l'élevage.